

Panthéon Assas

Le magazine de l'université Paris II



Déc. 2018 **9**

Directeur de la publication
Guillaume Leyre

Rédacteur en chef
Dominica Metchak
domine.metchak@univ-paris2.fr

Traduction
Hancock Hutton

Eratum
Malgré tous nos soins, une erreur s'est glissée dans le précédent numéro. En légende du beau clair-obscur de la page 54, il fallait lire bien sûr le nom de la lumineuse et non moins efficace Dominique Malteret, que nous prions de bien vouloir accepter toutes nos excuses. *Jan sur le bec*, comme disent certains confrères.

Remerciements
Capitaine Vanessa Demaria, EOON ; Commissaire Jean-Michel Ducoroy ; Janna Kozik-Bazouqour, Agor@assas ; Nathalie Schwitz, Frédéric Collin, ISIT ; Professeur Francis Baile, Françoise Laujès, *La rem* ; Alice Bourgeois, EPA ; Aicha Leblond, IHD ; Professeur Yves Gaudemet ; Professeur Pierre Bonin, Professeur Didier Truchet, *RHFD* ; Professeur Pierre Crocq.

Maquette
Eric Serra (SCEI)

Impression
SCEI - 54 Bd du Colonel Fabien
94200 Ivry-sur-Seine

Tirage
5 000 exemplaires

ISSN : 2354-7119

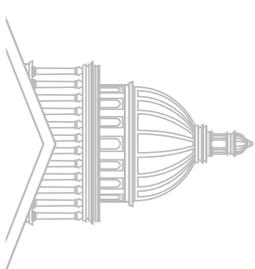
La reproduction intégrale ou partielle des textes et des illustrations doit obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable auprès de la rédaction.

@AssasParisII
@UniversiteParis2PanthéonAssas
AssasWebTV
Université Panthéon Assas (Paris II)
@universiteparis2pantheonassas



Cuère 1914-1918. Femme membre de l'Armée du Salut écrivant une lettre dictée par un soldat blessé.
Photo Iqfotow/Kege-Viollet

Décembre 2018 n°9 SOMMAIRE



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

EN DÉBAT 5

Documentation, recherche documentaire et formation de l'esprit juridique : échange entre le Professeur Pierre-Yves Gautier et Geneviève Sommeville, Directrice de la BU.

FORMATION 15

DOSSIER SPÉCIAL IJU PIERRE RAYNAUD 16

RETOUR D'EXPERIENCE 42
Première promotion du DU Droit et Technologies du Numérique.

PARTENARIAT ISIT / PARIS II 46
La formation de juriste linguiste.

L'UNIVERSITÉ 51

ACTUALITÉS ET VIE DE L'UNIVERSITÉ 52
Entretien croisé Professeurs Elisabeth Zoller et Wanda Mastor.

LA LICENCE NUMÉRIQUE DE DROIT 58

PARTIR EN PROGRAMME D'ÉCHANGE 62

VIE ÉTUDIANTE 64
L'association *Assas Legal Innovation*.

RECHERCHE 68
Journée de la Jeune Recherche en Propriété Intellectuelle de l'IRPI.
Patrimonialité des données / *La rem*. 72

Formation à la recherche documentaire. 80

ACTUALITÉS DES EPA 86
L'ENTRETIEN DES EPA 88
Autour du *Brexite*.

INTERNATIONAL 107

160 ANS DE RELATIONS DIPLOMATIQUES FRANCE-JAPON 108
Gustave-Émile Boissonade par le Professeur Atsushi Omura.

CENTENAIRE DE L'AMISTICE DE 1918 116
Ouverture de la Faculté de Droit de Strasbourg par le Professeur Jean Gaudemet.

Exposition Cujas : la Faculté de Droit de Paris dans la Grande Guerre. 126

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Le DU Droit et Technologies du Numérique ouvre sa deuxième promotion. D. M.

Retour sur une innovation pédagogique plébiscitée.



Benjamin Ben Ezra,
Antoine Albouy et Sarah
Marciano,
photo: Issi d'Amagac.

Telle une célèbre campagne publicitaire en son temps, le DU Droit et Technologies du Numérique, ce sont les étudiants qui en parlent le mieux ! Nous rencontrons ceux de la première promotion, tébriles dans les couloirs du centre Assas, à quelques instants de leur soutenance de mémoire à l'issue de leur année académique.

« On entend beaucoup parler d'internet et du numérique, des changements profonds que ces technologies induisent non seulement dans notre vie quotidienne mais aussi sur la structure et la vie des entreprises. Peu d'universités offrent cependant vraiment l'occasion de plonger réel-

lement dans ces problématiques sous un angle à la fois juridique, managérial et technique. La pluridisciplinarité est au cœur de ces thématiques, c'est particulièrement bien vu de la part de l'université d'avoir respecté cette approche transversale dans l'organisation du DU », explique Antoine Albouy, issu de L3 Sciences économiques-Gestion. « Quand vous prenez l'exemple de la cybercriminalité, on est au cœur de problématiques qui touchent à la fois au juridique, à la défense, à la sécurité, à la maîtrise technologique... On ne peut pas aborder ces thématiques avec une seule approche, sans quoi on est complètement démuné face à ce nouveau type d'objet. » Benjamin Ben Ezra, venu de L3 Droit, acquiesce et abonde : « Pour ma part, j'étais déjà très attiré par ces questions, j'avais envie d'en apprendre davantage à la fois dans une perspective académique mais avec une orientation professionnelle aussi. Avec les multiples aspects que nous avons pu aborder durant cette année, sociologie, droit, technologie, éthique, la formation m'a permis de confirmer mon projet professionnel. Je crois également que c'est un sujet qui va devenir central dans les prochaines années et qu'il va bien falloir s'en saisir de manière plus structurée, ne se-

rait-ce qu'en termes de formation. Ce DU est un premier pas, nous avons eu le privilège d'inaugurer le laboratoire en quelque sorte, mais c'est évident que ce type d'approche est amené à se développer plus largement. Je suis cette année en M1 Droit des affaires et c'est de toute évidence un domaine vers lequel je vais m'orienter. »

De son côté, Sarah Marciano, venue de L3 Sciences économiques-Gestion, souligne la complémentarité possible de cette formation avec les autres parcours et le bénéfice évident d'un décloisonnement que l'on aimerait voir mis en œuvre plus souvent. « La formation est très complète et nous permet de suivre ces enseignements en plus de notre cursus classique. Je crois que nous avons tous beaucoup apprécié aussi que la transdisciplinarité qui caractérise les technologies du numérique se reflète à la fois dans les profils de nos intervenants et dans la composition du public. Nous étions des étudiants issus de filières variées, de niveau et d'âge différents et l'alchimie a pris, cela a très bien fonctionné ; les groupes de travail se sont constitués en fonction du choix des sujets de mémoire, nous avons été amenés à nous parler, à apprendre les uns des autres et c'est une excellente chose. Il est rare qu'un DU soit ouvert aux étudiants dès la L3. »

« **C'est un DU qui n'existe nulle part ailleurs, je pense que nous pouvons être fiers qu'Assas soit précurseur en la matière.** »

Pour Benjamin Ben Ezra, l'innovation de l'approche consiste également en ce que l'université s'est saisie ici de sujets d'actualité. « C'est vrai que le recul et le temps long sont nécessaires pour bien appréhender les phénomènes, mais il peut arriver aussi que l'on se sente frustré de n'aborder que des sujets ou des domaines déjà pleinement constitués. Ici, nous étions dans

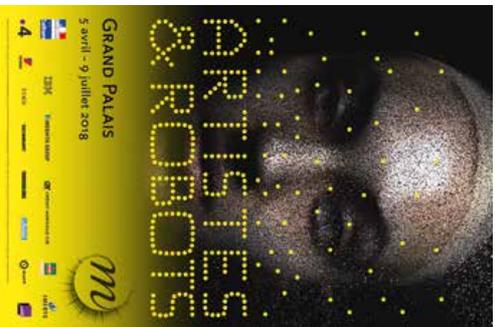


France-Marie Ducrot, Issi
d'Amagac, déléguées
de la Promotion, et
Lorraine de Croode,
photo: Marini Deces

l'actualité en train de se faire, nous avons été confrontés à des avis et des visions parfois divergents ; on en appelle souvent à notre esprit critique, mais comment mieux le mobiliser que sur ce type d'objet non encore figé ! Nous allons par exemple présenter un mémoire qui ouvre sur une mise en situation très concrète : l'université Panthéon-Assas vient de subir une cyber-attaque de grande ampleur qui paralyse toute la communication et a des conséquences sur les inscriptions des étudiants et toute l'organisation des études : comment y remédier, comment s'en protéger, quels moyens juridiques pour se défendre... ? C'est éminemment concret et potentiellement actuel, et je ne suis pas certain, par exemple, que nous y soyons véritablement préparés dans la vraie vie », lance-t-il en souriant avant de rejoindre ses camarades en classe.

À peine sortie de leur soutenance sur les effets du RGPD, ma seconde vague d'interviewées annonce d'emblée la

Intelligence artificielle et la technologie numérique touchent désormais également des domaines tels que l'art, la culture...



couleur. « J'étais en Master 1 Droit des affaires lorsque j'ai suivi cette formation, commence Lorraine de Groote, et j'ai été très séduite par tout ce que nous avons appris. Nous lisons cela dans la presse chaque jour mais sans avoir la possibilité d'en décrypter véritablement les enjeux. Le regard académique nous a permis de mesurer réellement ce qui était en train de se jouer. C'est un DU qui n'existe nulle part ailleurs, je pense que nous pouvons être fiers qu'Assas soit précurseur en la matière. »

Tess d'Amagnac et France-Marie Ducrot complètent : « C'est un vrai plus dans notre CV ! Outre l'académique, nous avons eu des visites professionnelles dans de grands groupes et reçu des intervenants de GDF Suez, BNP Paribas, Facebook, IBM, TF1, Station F... Pour qui veut étoffer ou commenter à constituer un réseau professionnel, c'est le format idéal et l'occasion montée une association, Assas Legal Innovation, qui vise précisément à

préparer la nouvelle génération de juristes face à ces profondes modifications technologiques qui ont aussi des conséquences sur le domaine et les métiers du droit. Cette formation nous a permis de faire le lien entre formation académique et engagement associatif. »

« C'est un modèle formidable, conclut Inès Bertrand, à la fois académique et professionnalisant. Si l'on avait souhaité, c'est que tout le monde au sein de la Licence puisse bénéficier de ce type d'enseignement. Le numérique est partout, transversal à toutes les branches du droit que nous abordons, il est présent dans l'ensemble des disciplines qui sont enseignées à l'université, droit bien sûr, mais aussi gestion, informatique, communication, science politique, économie ! C'est important que la parole de l'université porte sur ces sujets très contemporains et cruciaux. »

Julie Martinez, jeune juriste qui a rejoint l'équipe avec un enthousiasme revendiqué, ajoute : « En matière de formation, rien ne remplace les fondateurs, c'est une évidence et il faut construire sur cela. Mais il ne faut pas ignorer non plus la réalité professionnelle dans laquelle nos étudiants auront nécessairement à s'insérer. Je suis convaincue qu'ils porteront d'autant mieux les valeurs académiques que nous leur avons transmises, qu'ils seront aussi un peu préparés à d'autres modes de fonctionnement, de travail, de relations interpersonnelles. En leur permettant de se familiariser avec ces éléments de culture professionnelle, nous ne renions pas pour autant le socle académique, et le DU offre même aux étudiants, dès la L3, de se confronter à un travail académique de recherche qu'ils soutiennent pour l'obtention de leur diplôme. S'ils sont malins, comme nous les laissons



libres dans le choix du sujet, ils ont de quoi commencer à se constituer un petit domaine d'expertise sur lequel ils pourront très vite capitaliser. »

Que dire de plus ? Simon relayeur peut-être l'appel lancé par les professeurs à l'origine de sa création, Bénédicte Fauvarque-Cosson et Mathilde Colley : « La conférence inaugurale de Lionel Janin, Sous-directeur chargé de la valorisation et de la stratégie de la donnée auprès du Commissariat général au Développement durable, qui a eu lieu le 7 novembre, a permis de passer à une étape supérieure de visibilité et valoriser l'engagement de

tous ceux, professionnels et étudiants, qui ont cru en cette formule originale. Mais nous ne la voulons pas figée, c'est un laboratoire comme l'ont très bien compris les étudiants. Nous allons par exemple ouvrir l'enseignement cette année à des intervenants en anglais de professeurs étrangers invités, spécialistes de ces questions, et renforcer l'approche comparative. C'est un DU qui s'enrichit progressivement, mais toujours dans cette perspective de transversalité, d'interdisciplinarité et d'ouverture culturelle au sens propre qui fait la richesse de l'université.

Et nous appelons tous les doctorants de l'université Paris II qui travaillent sur ces thématiques à nous rejoindre, pour nous proposer des interventions ou nous accompagner dans les visites que nous ferons, cette année encore, auprès de professionnels majeurs du domaine. Cette interactivité entre les étudiants, doctorants et les professionnels qui peuvent suivre cette formation au titre de la formation continue, est essentielle. Le domaine du numérique est en train de se construire et il se construit avec la jeunesse. » ■



La première promotion de DU Droit et Technologies du Numérique. Photo D. R.

Lionel Janin lors de son intervention devant la promotion. Photo D. R.